

2 COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Informations et annonces officielles de la commune

6 AGENDA DES MANIFESTATIONS

Événements de décembre à mai (sous réserve de restrictions sanitaires)

8 AUTRES RENDEZ-VOUS

Activités récurrentes



© Commune de Grandson

PRÉAMBULE

S'engager!

2021 : cette année de renouvellement des autorités communales offre une occasion en or de s'impliquer dans la vie de la cité ! Vous pouvez y participer activement en proposant votre candidature, ou en votant pour les personnes de votre choix.

Si l'année 2020 – en dépit de la situation sanitaire – a vu l'achèvement de nombreux projets sur l'ensemble du territoire communal, d'importantes réalisations doivent encore être menées à bien : prendre part aux débats qui engagent notre collectivité apporte beaucoup de satisfaction à celles et ceux qui y contribuent. ■

Pour vous abonner à notre newsletter, rendez-vous sur www.grandson.ch et entrez votre adresse e-mail dans le champ prévu à cet effet, tout en bas du site.

VŒUX 2021

Billet du syndic

Au terme d'une année profondément marquée par la pandémie, la Municipalité vous adresse ses vœux les meilleurs pour des Fêtes sereines, remplies d'espoir et d'enthousiasme pour 2021.

A toutes nos concitoyennes et concitoyens, nous souhaitons une bonne santé et de la réussite dans leurs projets personnels et familiaux. Aux entreprises, de trouver un élan et des réalisations favorables pour l'année à venir. Merci encore à toutes celles et ceux qui ont œuvré pour adoucir les aléas inhérents au virus et qui ont fait preuve de solidarité envers les plus touchés d'entre nous.

La Municipalité tient à rappeler sa disponibilité et son écoute en cas de besoin de soutien.

Pour la Municipalité : F. Payot, syndic

2 NOUVELLE LÉGISLATURE

Pourquoi pas vous ?



Vous portez de l'intérêt à la vie de votre commune, vous souhaitez vous exprimer sur des sujets qui vous tiennent à cœur et découvrir les nombreux champs d'activités que couvre un mandat d'élu-e local-e ? Nous vous encourageons à franchir le pas !

Comment procéder ?

- les séances du Conseil communal sont publiques, vous pouvez venir y assister quand bon vous semble (la prochaine se déroulera le jeudi 10 décembre 2020);
- en vous rapprochant d'un des groupes politiques actifs dans notre village;
- en envoyant vos coordonnées et toute éventuelle question à la secrétaire du Conseil communal à l'adresse: secretaire.conseil@grandson.ch.

En mars prochain, les élections renouvelleront les membres du Conseil communal et de la Municipalité.

50 sièges sont attribués au Conseil communal et sept à la Municipalité. Des élu-e-s déjà actifs et actives vont se représenter, mais des places sont à repourvoir ! Pourquoi pas vous ?

Nous nous réjouissons de répondre à toutes vos questions !

Pour le bureau du Conseil communal,
Laetitia Jaccard Gaspar,
Présidente

TOURISME

Signalétique

En raison de la situation sanitaire, le secteur Culture et Tourisme de la commune a dû renoncer à divers événements, parmi lesquels la fête «Musique et petits sons», reportée au samedi 12 juin 2021.

Dans l'intervalle, les efforts se sont concentrés sur d'autres tâches: le projet de signalétique piétonne est arrivé à son terme, comme annoncé dans la dernière Newsletter. En cette époque de retour au tourisme local et régional, les 23 totems installés – sobres afin de mieux perdurer – s'avèrent particulièrement utiles.

Par ailleurs, les panneaux historiques bruns jalonnant le parcours «A petits pas... Grandson!», installés en 2014,

vont s'enrichir d'un nouveau QR-code: outre une traduction en allemand et en anglais, il sera possible d'accéder à une anecdote accompagnée d'une image. Au printemps, un livret destiné aux enfants proposera une «Chasse aux QR-codes» afin que ces derniers puissent accompagner leurs parents dans cette balade de façon ludique.

La parution de ce livret, qui sera disponible à l'Office du tourisme / Maison des Terroirs, sera annoncée dans la Newsletter électronique de mars 2021 (pour ne manquer aucune information, vous pouvez vous y inscrire au bas de la page d'accueil du site internet www.grandson.ch).



ARCHITECTURE

3^e Prix pour le CSR-BN



Le Centre sportif régional de Borné-Nau a décroché une magnifique 3^e place au Prix Bilan Immobilier 2020, catégorie «Bâtiment public»!

Concours d'architecture gagné par M. Frigerio du bureau Mondada et réalisé par Epure Architecture et urbanisme, en collaboration avec HRS Real Estate, le complexe a été inauguré le 11 septembre dernier. Il comprend une salle triple de gymnastique, abritée par une structure de verre et de métal, une salle de fitness, un restaurant destiné notamment au degré secondaire (8-11) et des terrains de sport ouverts au public.

LOI SUR L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Installation de piscines hors-sol

De nombreuses piscines hors-sol de plus de 5 m³ ont été installées sans autorisation, en infraction aux dispositions prévues par l'article 103 LATC.

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle, la Municipalité a décidé de ne pas intervenir auprès des contrevenants durant la saison estivale. **Cependant, ces piscines devront**

impérativement être démontées cet automne et une demande d'autorisation devra être déposée pour qu'elles puissent être réinstallées en 2021.

Toute transgression sera dénoncée aux autorités compétentes. Le Service Urbanisme et domaines se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires.

LOI SUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Déchets de jardins en forêt interdits

Pourquoi la loi interdit-elle de déposer des déchets verts et des déchets de jardin dans nos forêts ? Parce que certaines plantes ornementales exotiques, qui poussent dans nos jardins, sont un grand danger pour les espèces indigènes. Envahissantes, elles peuvent aussi être porteuses de maladies et de parasites.

Les introduire dans les forêts, avec des déchets de jardin par exemple, se révèle catastrophique: en effet, une fois dans la nature, il devient presque impossible pour les forestiers de les éradiquer. Elles envahissent l'espace et font de l'ombre aux autres plantes, en particulier aux arbrisseaux indigènes qui sont les «grands arbres» des forêts de demain.

Même si vos déchets de jardins n'incluent pas de plantes exotiques, ils peuvent contenir des résidus d'engrais ou des micro-organismes tels que virus, bactéries et champignons nuisibles: tout cela met en danger nos forêts.

C'est pourquoi il est strictement interdit de déposer les déchets verts et déchets de jardin en forêt. Tout dépôt est punissable.

Les déchets de plantes envahissantes exotiques doivent être éliminés dans le sac poubelle. Pour toute précision, le Service Travaux et environnement ainsi que le personnel de la déchetterie vous renseigneront volontiers.



Patrouilleurs scolaires

La Municipalité recherche des patrouilleurs scolaires pour renforcer l'équipe en place. Leur fonction est de garantir la sécurité d'accès aux collèges de Borné-Nau, du Jura et des Tuileries. Toute personne majeure et ayant des disponibilités durant la période scolaire peut se proposer. Ce travail, représentant 4 x 30 min. par jour, est rémunéré à hauteur de CHF 20.- de l'heure.

Infos : veuillez contacter les agents de sécurité publique au 024 447 41 22 ou à l'adresse police@grandson.ch.



Ouverture du kiosque des Tuileries

Le 2 novembre, le kiosque des Tuileries a ouvert ses portes à la route de Lausanne 32 (anciennement « Le Coin fleuri »).

Heureuse de voir cet édifice communal à nouveau en activité, la Municipalité souhaite un bon accueil aux nouveaux exploitants qui offrent un service très apprécié de la population.

EAU POTABLE

Teneur en chlorothalonil

Le chlorothalonil est un fongicide utilisé notamment dans certaines cultures jusqu'au 31 décembre 2019, date de son interdiction. Dès lors, la Confédération a fixé à 0,1 µg/litre la limite maximale pour ses produits de dégradation (métabolites). A Grandson, les analyses ont révélé une qualité conforme pour les eaux de sources et supérieure à la norme pour les eaux d'apport régional.

La commune dispose d'un délai de deux ans (avec prolongation possible) pour revenir à la limite maximale, délai qu'elle entend respecter grâce à la construction prochaine d'un nouveau réservoir. A noter que dans l'intervalle, l'eau du robinet reste tout à fait consommable.

AVERTISSEMENT

Dénonciations anonymes

Suite à un nombre considérable de plaintes et d'accusations anonymes parvenues à l'administration communale, il est important de rappeler que ces dernières sont irrecevables et que, par conséquent, aucune suite n'y est donnée.

En effet, toute personne souhaitant dénoncer des comportements ou agissements contraires à la loi doit impérativement décliner son identité, cela afin d'éviter les risques de calomnie et de diffamations.

AVERTISSEMENT

Arnaque par téléphone

Régulièrement, des individus mal intentionnés téléphonent aux habitants d'une ville ou d'un village sous prétexte de récolter de l'argent pour le journal communal ou l'annuaire des entreprises. Attention, il s'agit d'une arnaque ! En aucun cas, l'administration ne procéderait à de telles demandes. Il est recommandé de noter le numéro de téléphone et le nom de l'appelant ou de l'entreprise sous laquelle il se présente.

En cas de doute, l'administration communale se tient à votre disposition pour tout renseignement au 024 447 41 00.



SANTÉ

Défibrillateurs: installation et informations



Après un arrêt cardiaque, chaque instant compte : les dix premières minutes sont décisives pour les chances de survie. La commune a acheté un défibrillateur, mis en service le 16 septembre dans le hall de l'Hôtel de Ville (rue Basse 57). Ce dispositif complète celui installé à l'entrée de la caserne, sur le site de Borné-Nau, acquis par le SDIS Nord vaudois : tous deux sont accessibles en libre-service 24/7 (boîtiers sous alarme). Un troisième appareil est disponible à la pharmacie de Grandson (rue Haute), durant les heures d'ouverture.

L'utilisation d'un défibrillateur AED est relativement simple mais il est utile d'en connaître le fonctionnement et d'avoir les réflexes adéquats en cas d'accident, après avoir appelé les secours au n° 144.

En collaboration avec la société CardioRea Sàrl, la commune organise une séance d'information à la population (y compris enfant dès 10 ans) **le mardi 15 décembre 2020, à 19h30 à la salle des Quais.**

Venez rafraîchir vos connaissances en matière de premiers secours et vous familiariser avec l'utilisation d'un AED : vous pouvez sauver une vie !

Inscriptions au 024 447 41 00 ou à greffe@grandson.ch jusqu'au jeudi 10 décembre 2020.



MANIFESTATION

Coup d'arrêt pour les Z'ôtres Brandons



Après le joli succès de l'édition 2020, les sociétés locales étaient enthousiastes et motivées à poursuivre leur collaboration pour faire vibrer à nouveau la place du Château en 2021. Malheureusement, les mesures sanitaires les contraignent à renoncer à une édition en mars prochain.

Si les incertitudes liées à la pandémie compliquaient naturellement les travaux d'organisation des Z'ôtres Brandons 2021, les membres du comité avaient pourtant envie d'y croire jusqu'au bout... mais à l'heure où nous mettons sous presse, le coup d'arrêt est tombé et les sociétés locales se tournent désormais vers l'avenir.

C'est donc en 2022 qu'elles espèrent réitérer l'expérience réussie du 29 février dernier. Galvanisées par les résultats encourageants de la première édition, elles ont pris le pari d'étoffer le programme, avec un lancement des festivités à 11h00 sur la place du Château, puis un repas à CHF 5.- à midi, servi par les municipaux, ainsi qu'un cortège en fin de journée, avant la traditionnelle mise à feu du Bonhomme Hiver. Bataille de confettis, Guggenmusiks et convivialité seront de la partie ! En espérant vivement que le virus aura plié bagages d'ici là...

Agenda des manifestations

(déc. 2020 – mai 2021)

Événements de décembre 2020 à mai 2021
(sous réserve de restrictions sanitaires)

6

En fonction de l'évolution de la situation sanitaire : si vous avez un doute quant à la tenue ou non d'une manifestation, veuillez consulter le site www.grandson.ch (Vie locale > Agenda des manifestations) pour voir au jour le jour si l'événement est maintenu ou non, et sous quelles conditions.

> 22
DÉC.

Exposition – Dessins et pastels de B. Verdon (jusqu'au 22 décembre)
Eglise médiévale (Temple), 14h00 à 17h00
Tous les jours sauf lundi, entrée libre
Organisation : Le Tireur d'Épine

17
DÉC.

Après-midi jeux
Salle de Paroisse, rue Haute, 14h00
Organisation : Les Jeudis de Grandson

1^{er}
DÉC.

Réunion Groupe Habitants
Salle de Paroisse, rue Haute, 14h00
Organisation : Bocansemble

14
JAN.

Après-midi jeux
Salle de Paroisse, rue Haute, 14h00
Organisation : Les Jeudis de Grandson

5
DÉC.

Concours Mobility
Cabane scout, Les Tuileries,
9h00 à 15h00
Organisation : Club d'éducation canine

17
JAN.

Concert, orgue, violoncelle et guitare
G. Bovet, S. Singer, A. Fischer
Eglise médiévale (Temple), 17h00
Organisation : Les Concerts de Grandson

5-6
DÉC.

Marché de Noël
Rue Haute et dans le Château
Organisation : Assoc. commerçants et artisans de Grandson / Les Tuileries et Fondation du Château de Grandson
Contact : Ariane Pantet 079 425 13 22

28
JAN.

Conférence « Voyez avec vos mains et vos oreilles »
Salle de Paroisse, rue Haute, 14h30
Organisation : Les Jeudis de Grandson

10
DÉC.

Repas du 50^e
Croch'pied, rue Basse 32, dès 11h30
Payant, sur inscription
Organisation : Les Jeudis de Grandson

30
JAN.

AG de l'USLGT
Salle des Sociétés, 17h00,
suivie de la 11^e soirée de gala
Salle des Quais, dès 18h00, sur inscription
Organisation : USLGT et Nordsband

13
DÉC.

Concert de Noël
Eglise médiévale (Temple), 17h00
Organisation : La Croche Chœur

7
FÉV.

Concert, Quatuor avec piano Caravaggio
Œuvres de Beethoven, Suk et Brahms
Château de Grandson, 17h00
Organisation : Les Concerts de Grandson

15
DÉC.

Séance d'informations « défibrillateurs »
Salle des Quais, 19h30
Pour tous dès 10 ans, gratuit, sur inscription
Organisation : CardioRea Sàrl et commune

11
FÉV.

Après-midi jeux
Salle de Paroisse, rue Haute, 14h00
Organisation : Les Jeudis de Grandson

15
DÉC.

Repas de Noël
Payant, sur inscription
Organisation : Bocansemble

14
FÉV.

Saint-Valentin : repas et musique
Château de Grandson, en soirée
Sur réservation, paiement en avance
Organisation : Les Amis du Château de Grandson

7

25
FÉV.

Conférence « L'Ecosse »
Salle de Paroisse, rue Haute, 14h30
Organisation : Les Jeudis de Grandson

9
MAI

Visite guidée du bourg
Départ : devant Le Commerce,
place du Château, 10h30-11h45
Offert, sur inscription
Organisation : Commune

11
MARS

Après-midi jeux
Salle de Paroisse, rue Haute, 14h00
Organisation : Les Jeudis de Grandson

14
MAI

Concert avec Chorwald
Eglise médiévale (Temple), 20h00
Organisation : La Croche Chœur

25
MARS

Conférence « La Franc-Maçonnerie »
Salle de Paroisse, rue Haute, 14h30
Organisation : Les Jeudis de Grandson

27
MAI

Sortie-visite
Départ : place du Château, 9h00
Payant, sur inscription
Organisation : Les Jeudis de Grandson

4-5
AVRIL

Chasse aux œufs de Pâques
Château de Grandson
Organisation : Fondation du Château de Grandson

29
MAI

Giron – Chantée de l'Arnon
Salle des Quais, 17h00 (portes 16h30)
Payant, sur inscription
Organisation : La Croche Chœur

15
AVRIL

Après-midi jeux
Salle de Paroisse, rue Haute, 14h00
Organisation : Les Jeudis de Grandson

29-30
MAI

Bol d'Or du lac de Neuchâtel
Organisation : Cercle de la voile (CVG)

18
AVRIL

Petit Pâques
Collège des Tuileries, dès 11h30
Organisation : Société de développement des Tuileries

29
AVRIL

Conférence « 6 ans à vélo autour du Monde »
Salle de Paroisse, rue Haute, 14h30
Organisation : Les Jeudis de Grandson

2
MAI

Concert, Trio Eclipse
Piano, violoncelle et clarinette
Château de Grandson, 18h00
Organisation : Les Concerts de Grandson

6
MAI

Après-midi jeux
Salle de Paroisse, rue Haute, 14h00
Organisation : Les Jeudis de Grandson

Annoncer un événement

2 SUPPORTS, 2 DÉMARCHES À EFFECTUER!

Journal imprimé « tous-ménages » :
Pour que votre manifestation figure dans le prochain numéro, veuillez envoyer vos informations complètes par e-mail à : greffe@grandson.ch, objet « journal », avant le lundi 29 mars 2021 (une réservation de salle ne suffit pas!). Le prochain numéro couvrira la période de juin à décembre 2021.

Agenda du site internet :
Pour que votre manifestation figure aussi sur l'agenda du site internet communal, veuillez remplir le formulaire en ligne sur www.grandson.ch (Vie locale > Agenda des manifestations > Ajouter mon événement). Un formulaire par événement!

Autres rendez-vous

LES MARDIS

- **Marche partagée** – Bocansemble
Départ: local de l'Ancien-Collège, Montagny, 8h30
Infos: Joan Vadillo, 079 782 09 87

LES MERCREDIS

- **Café-rencontre** – Bocansemble
Maisons des Terroirs, Grandson, 10h00
Infos: Josette Deriaz, 024 445 46 91

LES MERCREDIS, dès le 5 mai

- **Sport en plein air** – Urban Training
Départ: 18h30 devant l'Hôtel de Ville, rue Basse 57
Exercices avec un coach, adaptés à tous. Gratuit,
avec le soutien de la commune, inscription obligatoire.
Infos: www.urban-training.ch

LES JEUDIS

- **Café-rencontre** – Bocansemble
Cheval blanc, Les Tuileries, 15h00
Infos: Josette Deriaz, 024 445 46 91

LES VENDREDIS

- **Marche dynamique** – Bocansemble
Départ: place du Château, côté Jura, 8h15
Infos: Myriam Sandoz, 079 298 96 17
- **Pétanque / Billard** – Bocansemble
Plage du Pécos, Yverdon, 10h00
Infos: Claude-Alain Henry, 079 607 63 88

CHAQUE PREMIER DIMANCHE DU MOIS

- **Visite guidée du Château de Grandson** – 11h00
Découverte du monument en compagnie
d'un guide expérimenté. Entrée au tarif usuel,
guide gratuit, sans réservation
Infos: www.chateau-grandson.ch

CHAQUE DERNIER SAMEDI DU MOIS

- **Cours « Danses du Monde »** – Bocansemble
Centre sportif régional de Borné-Nau
Organisation: Rosalind Henry,
024 420 32 64 ou 079 894 01 29

4 À 5 FOIS PAR ANNÉE

- **Repas « Comm'en... »** – Bocansemble
Découverte de la cuisine de divers pays ou région
- **Sorties culturelles** – Bocansemble
Visites de musées, lieux historiques...
Infos: 024 426 16 53 (répondeur),
maddelitroz@gmail.com

DE SEPTEMBRE À MAI / JUIN

- **Spectacles** – Fondation du Croch'pied
Caveau, rue Basse 32
Consultez le site: www.croch-pied.com

TEMPS DE L'AVENT

- **Concours des Décorations de Noël** – Les Tuileries
La Société de développement
des Tuileries passe durant le mois
de décembre pour récompenser
les plus belles décorations!



Information

Pour ne manquer aucune information:
consultez régulièrement le site de la
commune www.grandson.ch et abon-
nez-vous à la Newsletter (3x/an)!

Rendez-vous sur www.grandson.ch et
entrez votre adresse e-mail dans le
champ prévu à cet effet, tout en bas
du site.



Publication officielle de la commune de Grandson
Parution semestrielle. Tirage: 1'850 exemplaires.
Rédaction: Administration communale de Grandson
Conception graphique et mise en page: Agence NOW*
Imprimé en Suisse par CAVIN artgraphic, Grandson.

Administration communale

Permanence téléphonique au 024 447 41 00 dès 8h00.

Ouverture du guichet

Horaire habituel:

Lundi	14h00 – 17h00	
Mardi	09h00 – 12h30	14h00 – 17h00
Mercredi	09h00 – 12h00	14h00 – 17h30
Jeudi	09h00 – 12h00	14h00 – 17h00
Vendredi	09h00 – 12h00	

ou sur rendez-vous.

**Fermeture complète de l'administration communale du jeudi
24 décembre 2020 au vendredi 1^{er} janvier 2021.**

Réouverture le lundi 4 janvier 2021 selon l'horaire habituel.

Prochaine parution: juin 2021. Pour que vos manifestations figurent
dans le journal N° 5, envoyez impérativement vos infos par mail à:
greffe@grandson.ch avant le **lundi 29 mars 2021**.